

Xavier Hélary

LA CHUTE DE PIERRE DE LA BROCE (1278)
AU MIROIR DES TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

«Las! dolent, qu'ai je fet? La clef de France avoie», se lamente Pierre de La Broce, dans une complainte anonyme qui le met en scène, face à Fortune, peu de temps après son exécution en juin 1278¹. La chute du chambellan du roi de France Philippe III (1270-1285) a étonné les contemporains, qui ont cherché à l'expliquer et, faute d'y parvenir, ont vu dans cette fin soudaine et mystérieuse l'occasion d'une réflexion sur l'instabilité de l'existence humaine, particulièrement dans l'entourage des rois. De fait, la fin de Pierre fournit un bon exemple d'un thème appelé à une longue postérité à la fin du Moyen Âge et au-delà: la chute du favori qui, élevé par le prince, finit par tomber de tout son haut. En imposant, néanmoins, cette lecture surtout moralisatrice, les textes produits à la suite de l'affaire et à son propos en rendent opaque la compréhension proprement politique, alors même que le dossier est d'une telle richesse, par la variété des sources comme par la densité des informations que celles-ci fournissent, qu'est rendue possible une interprétation plus complexe².

1. «Complainte de Pierre de La Broce», éd. dans F. É. Schneegans, «Trois poèmes de la fin du XIII^e siècle sur Pierre de La Broce», *Romania*, 58 (1932), 520-50: 536.

2. Je m'appuie sur mon livre *L'Ascension et la chute de Pierre de La Broce, chambellan du roi († 1278)*, Paris 2021, tiré du mémoire inédit de mon habilitation à diriger les recherches, soutenue le 16 novembre 2013, sous la garantie de Dominique Barthélemy et devant un jury composé en outre de Philippe Contamine, Anne Curry, Élisabeth Lalou, Olivier Mattéoni et Jacques Verger. Ma reconnaissance est grande envers eux, tout particulièrement envers Ph. Contamine et J. Verger qui ont ensuite accueilli le livre dans la

Le chartrier de Pierre a été saisi et versé dans les archives de la royauté, destinées à devenir, au début du XIV^e siècle, le Trésor des chartes: s'y trouvent 220 documents, qui renseignent sur la famille de Pierre et surtout sur les acquisitions réalisées par ce dernier au temps de sa splendeur³. Contrairement aux «papiers» de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians, trouvés chez eux et également remis aux archives⁴, il ne s'agit pas des dossiers de travail d'un conseiller du roi, mais essentiellement de concessions de rentes et de titres de propriété, auxquels s'ajoutent quelques autres documents qui illustrent davantage les ambitions de Pierre: la dispense de son vœu de croisade par le légat Simon de Brion (futur pape Martin IV), une lettre de Girolamo d'Ascoli (futur pape Nicolas IV), ministre général de l'ordre des Frères mineurs, ou un dossier relatif au service d'ost exigé de ses vassaux par Pierre⁵. En soi, le chartrier ne renseigne pas sur les

collection qu'ils dirigeaient alors chez Champion; Ph. Contamine a bien voulu, en outre, donner une préface au livre. La publication a été favorisée par une subvention accordée par l'université Jean-Moulin Lyon-III qui m'a accueilli de 2015 à 2022; je redis ma gratitude à l'égard de Nicolas Carrier pour son soutien amical au cours de ces années si importantes pour moi. Sur Pierre de La Broce, C.-V. Langlois, *Le Règne de Philippe III*, Paris 1887; E. A. R. Brown, «The Prince is the Father of the Ling: the Character and Childhood of Philip the Fair of France», *Medieval Studies*, 49 (1987), 287-334; W. C. Jordan, «The struggle for influence at the court of Philip III: Pierre de La Broce and the French aristocracy», *French Historical Studies*, 24 (2001), 439-68; S. Field, W. Simons, «A Prophecy fulfilled? An annotated translation of the sources on the crown on the death of Crown Prince Louis of France (1276) and the interrogations of Elizabeth of Spalbeek (1276-1278)», *The Medieval Low Countries*, 5 (2018), 35-91; la substance de cet article est reprise dans le livre de S. Field, *Courting Sanctity. Holy Women and the Capetians*, Ithaca 2019, traduit en français par Jacques Dalarun (*Saineté de cour. Les Capétiens et leurs saintes femmes*, Paris 2022).

3. Les documents sont conservés aux Archives nationales, dans les cartons J 726-730 du Trésor des chartes; une étude du fonds et une pré-publication des documents se trouvent dans le volume 2 du tome I de mon habilitation à diriger les recherches (449 pages).

4. C.-V. Langlois, «Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des chartes», *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, Paris, XXXIX/1 (1909), 211-54.

5. Lettre de Simon de Brion (20 juin 1275), Paris, Arch. nat., J 730, n° 222; lettre de Girolamo d'Ascoli (6 mai 1275), J 728, n° 150, dont le texte a été publié par A. Callebaut, «Lettres franciscaines concernant la Belgique et

conditions de la chute: sont toutefois fournis, au fil des pièces, quelques solides indices sur sa position à la cour – ou plutôt à l'Hôtel, l'ensemble des services qui assure la vie quotidienne du roi et, encore sous Philippe III, une bonne partie de l'administration du royaume⁶.

Pierre de La Broce est en effet un homme de l'Hôtel. Par les documents les plus anciens du chartrier, on peut situer son origine sociale dans les strates inférieures de la chevalerie. Son prénom est déjà celui de son père (Pierre II) et de son grand-père (Pierre I); lui-même le choisit pour son propre fils (Pierre IV). Le père, déjà au service de Saint Louis, est adoubé sur le tard. Pierre (III), quant à lui, entre à l'Hôtel à la fin de la décennie 1250, d'abord comme chirurgien, avant d'être promu, dans les dernières années du règne, comme chambellan. À ce titre, et avec les trois autres chambellans, il est dans l'intimité du roi, qu'il accompagne dans la funeste expédition de Tunis⁷. Les premiers temps de Pierre à l'Hôtel sont documentés par les tablettes de cire de Jean Sarrazin, un des autres chambellans, et quelques autres documents qui ont survécu à la destruction de la comptabilité royale lors de l'incendie de la Chambre des comptes en 1737⁸. Autant qu'on peut le voir, Pierre a vraiment exercé comme chirurgien: il est mentionné, en cette qualité, à la fois dans les comptes de l'Hôtel et dans les miracles de Saint Louis, puisqu'il échoue à soigner une moniale qui est par la suite guérie par le saint roi⁹.

la France aux XIII^e-XV^e siècles», *Archivum Franciscanum Historicum*, 7 (1914), 247-64 [document] n° 6, aux 255-56; sur les documents liés au service d'ost, datés de 1272 et 1276, je renvoie à mon article, «Pierre de La Broce, seigneur féodal, et le service militaire sous Philippe III. L'ost de Sauveterre (1276)», *Journal des Savants*, 2006, 275-305, et à mon *L'Ascension et à la chute*, 258-62.

6. Sur l'Hôtel, il faut consulter les travaux d'Élisabeth Lalou, notamment «Le fonctionnement de l'hôtel du roi du milieu du XIII^e siècle au milieu du XV^e siècle», dans *Vincennes aux origines de l'État moderne*, éd. J. Chapelot, É. Lalou, Paris 1996, 145-55, et Id., *Itinéraire de Philippe IV le Bel (1285-1314). Reprise d'un manuscrit de Robert Fawtier, avec la collaboration de François Maillard*, Paris 2007, 2 vol., vol. 1 *Introduction*; vol. 2 *Routes et résidences*.

7. X. Hélyar, *La Dernière croisade. Saint Louis à Tunis*, Paris 2016.

8. É. Lalou, *Les Comptes sur tablettes de cire de Jean Sarrazin, chambellan de Saint Louis*, Turnhout 2003.

9. Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 179-82.

Même si c'est un homme de Saint Louis, la véritable ascension de Pierre ne commence qu'au moment où Philippe III succède à son père, mort, près de Carthage, le 25 août 1270. Dès lors, les dons s'accumulent, attestés par les documents du chartrier: ceux qui comptent dans l'entourage du roi s'empressent auprès de lui. Le roi lui-même fait régulièrement des dons à son chambellan, qui se constitue en quelques années un patrimoine confortable, sans être toutefois hors norme – la richesse de Pierre est simplement mieux connue que celle des autres serviteurs de la royauté, dont le désintéressement ne semble pas avoir été la vertu première¹⁰. La prospérité du chambellan ne dure guère. À la fin du mois de décembre 1277, il est soudainement arrêté. Quelques mois plus tard, en juin 1278, il est pendu, peut-être au gibet de Montfaucon. L'exécution est publique. S'il y a eu autre chose qu'une sentence sommaire émise par le roi, la procédure qui a condamné Pierre a été menée dans le secret et n'a laissé aucune trace documentaire.

Dans les jours qui suivent, toutefois, sans qu'on en sache la date précise, le cardinal Simon de Brion, légat en France, livre, en français et bien sûr selon son point de vue, le récit de ce qui a conduit à la chute de Pierre¹¹. L'objectif principal n'est pas de prouver la culpabilité de celui-ci, mais d'établir la complicité d'un de ses proches, Pierre de Benais, élevé, grâce à sa proximité avec lui, jusqu'à l'évêché de Bayeux; à la nouvelle de l'arrestation du chambellan, Pierre de Benais a pris la fuite et gagné la cour pontificale, d'où Philippe III cherche à le faire extradier.

Tout a commencé, explique le légat dans sa déposition, avec la rumeur lancée par Pierre de Benais pour incriminer la reine

10. Entre autres exemples, voir J. Favier, *Un conseiller de Philippe le Bel: Enguerran de Marigny*, Paris 1963 (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, 16); O. Canteaut, «Confisquer pour redistribuer: la circulation de la grâce royale d'après l'exemple de la forfaiture de Pierre Remy (1328)», *Revue Historique*, 313 (2011), 311-26.

11. Paris, Arch. nat., J 429, n° 1; éd. J. de Gaulle, «Documents historiques», *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1844, 87-100: 88-96; L. Delisle, *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, Saint Louis et Philippe-le-Hardi*, Caen 1852, n° 927, 227-30; X. Hélary, *Recherches sur le pouvoir et la légitimité du roi de France*, t. I, *Mémoire inédit*, vol. 3, Habilitation à diriger des recherches, dactyl., Paris, 2013, 58-62; Fied, Simons, «A Prophecy fulfilled?».

Marie de Brabant, deuxième épouse de Philippe III, accusée d'avoir fait mourir le fils d'Isabelle d'Aragon, la première épouse du roi, le prince Louis, en janvier 1276. L'affaire est assez complexe et implique les révélations d'une prétendue prophétesse résidant dans le diocèse de Liège, Elisabeth de Spalbeek, connue pour ses convulsions¹². Cette «sainte femme» avait d'abord attiré l'attention sur elle en diffusant des rumeurs sur le «péché contre-nature» commis par le roi, avant d'incriminer la reine Marie de Brabant – du moins tels étaient les propos qu'on lui prêtait, ou qu'on lui avait fait tenir. En quelques mois, entre l'automne 1276 et l'automne 1277, trois missions sont successivement envoyées par le roi ou en son nom à la pauvre femme, dont les réponses paraissent évoluer en fonction de ses interlocuteurs. Les deux premières missions sont conduites par Pierre de Benais, un proche de Pierre de La Broce et même, au regard de ce qui se produira ensuite, l'âme damnée de celui-ci, et la troisième par des hommes hostiles au chambellan. Au cours de cette dernière entrevue, Elisabeth revient sur ses propos antérieurs; la machination destinée à mettre la reine en accusation est dévoilée; Pierre de La Broce est arrêté, Pierre de Benais parvient à quitter le royaume¹³.

De fait, la reine a bel et bien été soupçonnée et mise en cause. On possède en effet les lettres envoyées par les barons et par Marie de Brabant au pape Nicolas III (1277-1280)¹⁴. Celui-ci se trouve très embarrassé, comme Richard Kay l'a bien montré en étudiant les lettres que le pape fait expédier sur le sujet en réponse aux missives de la cour de France, qui réclament à cor et à cri l'extradition de Pierre de Benais, évêque de Bayeux. Comme souvent, le Saint-Siège tend à vouloir étouffer l'affaire, plutôt qu'à rendre public un scandale que le pape juge fort compromettant pour le couple royal. Au demeurant, Pierre de Benais reste à la curie jusqu'en 1285, mais, dans les mois qui suivent l'avènement de Philippe le Bel, est autorisé à rentrer en France

12. Sur Elisabeth de Spalbeek, Field, Simons, «A Prophecy fulfilled?» et Field, *Courting Sanctity*, trad. fr. J. Dalarun (*Sainteté de cour*).

13. Héлары, *L'Ascension et la chute*, 275-311.

14. Paris, Arch. nat., J 429, n° 2; éd. J. de Gaulle, «Documents historiques», 97-100; Héлары, *Recherches sur le pouvoir et la légitimité du roi de France*, t. I, *Mémoire inédit*, vol. 3, 65-66.

et à retrouver son siège de Bayeux; il meurt en 1306, sans avoir jamais été inquiété¹⁵.

En somme, l'affaire Pierre de La Broce peut se résumer ainsi. Au sein de l'Hôtel, et même dans l'intimité du roi, un conflit a opposé la reine Marie de Brabant, seconde épouse de Philippe III, et l'un des chambellans de celui-ci, Pierre de La Broce, solidement établi dans la confiance du roi. La mort du prince Louis, en janvier 1276, a été un prétexte, saisi par le chambellan pour lancer des rumeurs contre la reine, alimentées par l'attitude ambiguë d'une «sainte femme», Elisabeth de Spalbeek. Les deux protagonistes ont mobilisé leurs soutiens. C'est tout l'entourage du roi qui s'est trouvé impliqué. Au terme d'une période très difficile de plusieurs mois, les barons, parents et alliés de la reine, ont pris le dessus, faisant basculer certains hauts personnages de la cour qui paraissent s'être abstenus de prendre parti jusqu'alors: le légat Simon de Brion et le bouteiller Jean d'Acre semblent avoir été dans ce cas¹⁶. Dans le personnel de l'Hôtel, il a dû en aller de même. Si Pierre de La Broce, par ses fonctions, y avait certainement un grand poids, il avait peut-être suscité aussi une forme d'animosité, ou plus simplement de jalousie, parmi ceux qui l'avaient connu, quelques années plus tôt, comme un serviteur parmi les autres de Saint Louis.

Malgré les inévitables zones de mystère, l'affaire est donc bien connue, dans son contexte, grâce au chartrier, comme dans son déroulement, par la déposition de Simon de Brion et la correspondance relative à Pierre de Benais. L'écho que la chute de Pierre a rencontré est tout aussi saisissant. On peut le percevoir à travers deux types de sources: des chroniques, d'une part; des «moralités», de l'autre. Les unes et les autres sont de peu d'intérêt pour comprendre ce qui s'est réellement passé; elles apportent beaucoup, en revanche, pour appréhender ce que fut la réaction de ce qu'on peut convenir d'appeler, avec les réserves habituelles, l'«opinion».

15. R. Kay, «Martin IV and the Bishop of Bayeux», *Speculum*, 40 (1965), 460-83; Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 313-39.

16. Sur le bouteiller, je renvoie à mon article «Jean d'Acre, Butler of France Diplomat and high Servant of the Capetian Crown (d. 8 janvier 1296)», in *Political Ritual and Practice in Capetian France: Essays in Honor of Elizabeth A. R. Brown*, ed. C. Gaposchkin, J. Rubinstein, Turnhout 2021, 211-64.

Les chroniques

La première chronique qu'on peut évoquer est celle de Primat, moine de Saint-Denis. Le dernier épisode qu'il raconte concerne précisément la chute de Pierre de La Broce¹⁷. On peut même penser qu'il s'agit, en fait, d'une actualisation ajoutée, peu de temps avant sa mort (vers 1280), par l'auteur, après l'achèvement du corps principal de l'œuvre, qu'on ne possède plus, malheureusement, que par la traduction du latin en français qu'en fit, vers 1320, Jean de Vignay.

C'est la première fois que Primat évoque le chambellan; le récit qu'il compose donne, d'une seule traite, le récit de sa vie et de sa chute. Pierre était un homme de bas lignage, qui fournissait à Saint Louis des boîtes d'onguent; retenant l'attention de Philippe III, il est élevé au-dessus des autres membres de l'Hôtel; devenu le chambellan principal du roi, il reçoit de nombreuses villes et châteaux. Sa richesse monte alors à 2 000 livres de rente et son patrimoine à 200 000 livres – le premier chiffre est plausible, le second impossible. Dans les affaires du royaume, l'avis des barons n'est plus pris en compte, c'est Pierre qui décide de tout. Aux yeux de Primat, la responsabilité de Philippe III est donc clairement engagée. Et puis vient la chute: a-t-il trahi en faveur du roi de Castille, Alphonse X, avec qui le roi de France était en conflit? A-t-il voulu coucher avec la reine? Ou a-t-il plutôt empoisonné le prince Louis, l'aîné des fils de Philippe III, né de sa première femme pour faire accuser la reine, sa seconde épouse? On n'en sait rien, dit Primat, car Pierre a été jugé en secret. Tout ce qu'on peut en dire, c'est que Fortune a fait tourner Pierre sur sa roue – un thème, comme on va le voir, appelé à un certain succès, mais dont Primat n'est sans doute pas l'origine.

Quelques années plus tard, un autre moine de Saint-Denis, Guillaume de Nangis, mort vers 1300, rédige une vie de Philippe III, pour laquelle il met largement à contribution son prédécesseur Primat¹⁸. Pour ce qui touche à Pierre de La Broce, néanmoins,

17. Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 343-47; sur Primat, B. Guenée, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. J.-M. Moeglin, Paris 2016.

18. Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 347-58.

Guillaume redistribue les informations dont il dispose: du temps a passé, et il peut élaborer un récit plus complexe, faisant apparaître Pierre à plusieurs moments. Tout commence, explique-t-il, en 1274, au moment du mariage de Philippe III avec Marie de Brabant. Mû par la jalousie, Pierre commence à songer à la façon dont il pourrait introduire la discorde. Qui était ce Pierre? Un chirurgien, venu de Touraine; après la mort de Saint Louis, il est devenu chambellan de Philippe III – une façon d’atténuer la responsabilité de Saint Louis, alors qu’il est bien établi que c’est ce dernier qui l’a nommé chambellan. Philippe III aime tellement son chambellan, qu’il lui accorde davantage sa confiance qu’à quiconque; il l’élève tant que les barons, les prélats, les chevaliers du royaume lui font beaucoup d’honneur et des dons immenses. Ils le craignent, parce que, tout ce qu’il veut, le roi le fait. C’est ainsi que Pierre avantage le cousin de sa femme, Pierre de Benais, qui devient évêque de Bayeux. Le chroniqueur en reste là pour le moment. Une deuxième occurrence intervient sous l’année 1276, quand meurt le prince Louis. Pierre commence alors à diffuser des rumeurs: c’est la reine Marie qui a empoisonné le prince, pour avancer ses propres enfants. «Ô abominable langue du crime, qui disait que cette reine bonne et excellente était l’auteur d’un tel mal, alors que, c’est la vérité, elle n’en savait rien, elle en était pure!»¹⁹. Il est alors question pour la première fois d’une «béguine de Nivelles», auprès de laquelle le roi dépêche plusieurs ambassades; au cours de la première, Pierre de Benais, présenté précédemment comme l’homme de Pierre de La Broce, devance l’abbé de Saint-Denis, pour faire dire à la prétendue béguine ce qu’il espère, avant toutefois qu’elle ne finisse par se rétracter. Peut-être parce que Guillaume de Nangis a été renseigné par son abbé, Mathieu de Vendôme, qui a été un des protagonistes de l’affaire, le récit qu’il en donne n’est pas entièrement faux, même si Elisabeth de Spalbeek, pour ne prendre que cet exemple, n’est pas une béguine, et qu’elle ne réside pas à Nivelles²⁰. Guillaume de Nangis poursuit son récit par l’expédi-

19. Guillaume de Nangis, *Gesta Philippi regis* et «Vie de Philippe III», dans J. Daunou, P. Naudet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX, Paris 1840, 502.

20. Sur la localisation d’Elisabeth, voir Hélyar, *L’Ascension et la chute*, 287–88; l’identification a été faite en premier lieu par R. Hanon de Louvet,

tion de Sauveterre, engagée, à l'automne 1276, par Philippe III pour envahir le royaume de Castille: si la campagne a mal tourné, c'est qu'il y avait un traître dans l'entourage du roi. Quelques paragraphes plus loin, Guillaume de Nangis en arrive à l'arrestation de Pierre. Ici, il fait jouer son imagination: un jour, on apporte au roi une boîte abandonnée par un voyageur dans un monastère; à l'intérieur, des lettres de Pierre de La Broce l'incriminant gravement; celui-ci est arrêté, conduit à Janville puis pendu, en présence des barons. Guillaume de Nangis n'a plus qu'à tirer la leçon de tout l'épisode. Il est si stupide, l'homme pauvre né de l'humble peuple, qui, placé en position de servir un roi ou un prince, et si Fortune le pousse à un état élevé, veut paraître égal aux nobles ou aux grands! Car jamais Fortune n'avait élevé un homme aussi haut. Pierre de La Broce était comme un cèdre du Liban dans le royaume, avant que la roue de Fortune le ne jette à bas. Le «cèdre du Liban»: l'image, peu fréquente dans les chroniques, ne sera jamais reprise pour caractériser Pierre de La Broce, tant les contemporains préfèrent au cèdre du Liban la roue de Fortune²¹.

Par rapport à son prédécesseur Primat, qui écrit sans doute immédiatement après les faits et peut-être dans une forme d'urgence, Guillaume de Nangis a donc pris le temps. Il pose plusieurs jalons au fil de son histoire du règne de Philippe III, de manière à mieux en préparer le dénouement. Dans le détail, tout, évidemment, n'est pas cohérent; si on ne disposait que de son récit, sans doute serait-on bien embarrassé. Il n'est pas impossible, au demeurant, que Nangis ait choisi délibérément de rendre obscur le déroulement de l'affaire – la langue anglaise emploierait à ce propos le terme *obfuscation*, qui n'a pas réellement d'équivalent en français. Néanmoins, il a tout de même considéré indispensable d'évoquer une affaire pourtant bien peu

«L'origine nivelloise de l'institution béguinale. «La Royauté», fondation béguinale d'une reine de France. Marie de Brabant et la légende de la béguine de Nivelles», *Annales de la Société archéologique et folklorique de Nivelles et du Brabant wallon*, XVII, 1^{ère} partie (1952), 5-77.

21. Cf. Psaumes, 92, verset 12: «Car les justes poussent comme le palmier, ils s'élèvent comme un cèdre du Liban», avec un renvoi implicite à la parabole du grand cèdre dans le livre d'Ézéchiel, 31 (*Traduction œcuménique de la Bible*, Paris 1988, 686-87).

reluisante pour le roi: sans doute lui a-t-il paru impossible de ne pas en parler. Par ailleurs, ce qui compte vraiment pour lui, c'est la leçon morale qu'il en tire: chacun doit rester à sa place.

Sans doute après Primat et Guillaume de Nangis, se place une troisième chronique, connue comme la «continuation de la chronique du ménestrel d'Alphonse de Poitiers»²². L'auteur en est un clerc parisien, qui a rédigé une des chroniques les plus intéressantes pour le règne de Philippe III, en laissant, en outre, une assez grande place à l'affaire Pierre de La Broce. L'inspiration est prise chez Guillaume de Nangis, mais l'auteur renoue avec une tonalité plus critique envers le roi:

Et quant li rois oï ce qu'il avoient raporté de la dame [Elisabeth de Spalbeek], si sot bien qu'il avoit tiex genz entour soi qui n'estoient pas preudommes ne loiaus. Més il ne moustra pas tantost sa volenté; ainz se souffri, pour ce qu'il les avoit trop creus aucunes fois. Car s'il eust dit a son conseil ne a ses baronz: «Tel honte m'a fait cil», il eussent dit: «C'est a bon droit: vous aviez grigneur fiance en lui que vos freres». Et por ce s'en souffri li rois²³.

Au retour de la troisième mission envoyée auprès d'Elisabeth de Spalbeek, le roi a enfin compris; il a été longtemps trompé; il a tourné le dos aux barons, ses «frères», c'est-à-dire des hommes de son rang et de son sang. L'attention, néanmoins, n'est pas mise sur les accusations portées contre la reine.

Comme chez Primat et chez Guillaume de Nangis, la tonalité morale l'emporte à la fin:

Or sachiez que moult est li povres homs folz, quant il vient el service d'un roi ou d'un prince o d'aucun riche homme, et fortune l'a soushaucié et mis en richesce, quant il veut surmonter les gentilhombres du roiaume. Sachiez qu'il n'en puet a bon chief venir; et bien i parut a Pierre de La Broche, qui estoit en si grant point qu'il faisoit ce qu'il vouloit a la court le roi de France. Que quant fortune l'ot mis el plus haut de sa roe, et il cuida estre audesus et aseur, elle tourna sa roe et le fist descendre a demi tour plus qu'ele ne l'avoit monté a C.

22. Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 358-61.

23. «Chronique anonyme des rois de France finissant en 1286», dans J.-D. Guigniaut, N. de Wailly, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, Paris 1855, 95.

tours; et le descendi en tel maniere qui li toli et le cors et la vie et quanqu'il avoit aquesté; et non pas a lui tant seulement, mès à touz ceus qui estoient esleu par lui fist elle tolir leur service; et furent boutez hors de la court et dou service le roy. Pourquoi fortune li fu si contraire, je vous le dirai. Tant comme le trouva en loiauté vers son seignour, elle le soustint et aida; et quant elle vit sa mauvestié, elle ne le volt plus souffrir, ainz le mist du tout à néent. Au mainz s'ele l'eust lessié en l'estat ou ele l'avoit pris premierement, il ne se peust plaindre de li. Et sachiez que c'est biaux mireoirs a ceus qui servent les riches hommes; dont s'i prengnent garde, si feront que sages²⁴.

Il s'agit largement d'une traduction du passage correspondant chez Guillaume de Nangis (sans la comparaison de Pierre avec le cèdre du Liban, qui, on l'a dit, n'a pas eu de succès). Mais le texte présente également de fortes similitudes avec d'autres textes, les «moralités» dont il va être bientôt question. C'est dans un de ces textes, en effet, qu'on retrouve la plainte de Pierre de La Broce, et son regret que Fortune, au lieu de le conduire à la mort, ne l'ait pas remis dans l'état où elle l'avait d'abord pris²⁵, de même que l'idée que tant que Pierre était un fidèle serviteur, la Fortune l'avait protégé²⁶: c'est un indice que ces textes, ou au

24. «Chronique anonyme ... finissant en 1286», 95-96.

25. On lit en effet dans le *Jeu de Pierre de La Broce*: «Au mains quant tu me desmeïs / Du lieu ou tu m'avoies mis, / En l'estat ou tu me preïs, / Por quoi ne m'i as-tu remis?» (cf. A. Jubinal, *La Complainte et le Jeu de Pierre de La Broce, chambellan de Philippe-le-Hardi, qui fut pendu le 30 juin 1278*, Paris 1835 (texte de la *Complainte*, 23-28 et du *Jeu*, 29-38), à comparer avec le passage cité plus haut de la «Chronique anonyme ... finissant en 1286», 95: «Au mainz s'ele l'eust lessié en l'estat ou ele l'avoit pris premierement, il ne se peust plaindre de li», le *Jeu* a été publié de nouveau par M. Bouhaïk-Gironès et E. Doudet, dans le *Recueil général de moralités d'expression française*, t. I, éd. J. Beck, E. Doudet, A. Hindley, Paris 2012, 80-93 (texte) et 33-79 (introd. et comm.). Sur le Paris, BnF, fr. 837, voir les études réunies par M. Mikhaïlova (éd.), *Mouvances et jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Orléans 2005.

26. On lit dans le *Jeu*: «Mes si mauvés n'estoies mie, / quant je te mis a seignorage. / Bons et loiaus et preus estoies, / Prés et de bien fere et d'entendre; / a tout servir t'abandonnoies, / Le grant, le petit et le mendre. Dieu et trestoz ses sainz servoies / Piteusement et de cuer tendre / Et quand Diex vit qu'ainsi fesoies, / Si t'en vout le guerredon rendre»; ce qui donne dans la continuation: «Tant comme le trouva en loiauté vers son seignour, elle le soustint et aida; et quant elle vit sa mauvestié, elle ne le volt plus souffrir, ainz le mist du tout à néent».

moins l'un d'entre eux, ont circulé, qu'ils ont été lus et qu'ils ont été utilisés – on y reviendra.

Primat, Guillaume de Nangis et le continuateur anonyme du Ménéstrel d'Alphonse de Poitiers, ont donc tous trois choisi d'évoquer une affaire pourtant très embarrassante. Ils n'en ont pas tu le côté scandaleux, et, surtout chez les deux chroniqueurs de Saint-Denis, la mise en cause de Marie de Brabant. Le roi n'est pas épargné, et la critique se fait même acerbe, à son égard, sous la plume du continuateur anonyme. En outre, l'image de Fortune et de sa roue est présente dans les trois textes, qui partagent donc clairement une communauté d'inspiration.

Les moralités

Il se trouve que plusieurs «moralités», bien connues des spécialistes de l'histoire littéraire, présentent de fortes similitudes avec les chroniques que nous venons d'évoquer. Le dossier est formé principalement de trois textes, tous contenus dans le manuscrit BnF, fr. 837, sans être néanmoins copiés l'un à la suite de l'autre: le *Jeu de Pierre de La Broce*; la *Complainte de Pierre de La Broce*; le *Dit de Fortune*²⁷.

Dans le manuscrit, on trouve d'abord le *Jeu de Pierre de La Broce*, dont l'auteur ne se nomme pas. Le titre est dû au premier éditeur, Achille Jubinal (1810-1875), mais on aurait pu tout aussi bien reprendre l'*explicit*: «L'explicit de Pierre de la Broche qui dispute a Fortune par devant Reson»²⁸. Le *Jeu* met en scène «Fortune» et «Pierre» s'opposant par la parole sous l'égide de «Raison», dans une sorte de débat judiciaire. Dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, le *Jeu* est long de 278 vers, mais il

27. Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 375-90; les textes sont publiés par Schneegans, «Trois poèmes»; A. Langfors, «En marge de trois poèmes de la fin du XIII^e siècle sur Pierre de La Broce», *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, série B, 30 (1934), 371-92.

28. A. Jubinal, *La Complainte et le Jeu de Pierre de La Broce, chambellan de Philippe-le-Hardi, qui fut pendu le 30 juin 1278*, Paris 1835 (texte de la *Complainte*, 23-28 et du *Jeu*, 29-38); A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, t. I, Paris 1839, 194-98 («Dit de Fortune»).

est incomplet du début; sans doute ne manque-t-il toutefois que les deux premiers vers. Pierre interpelle «dame Raison» pour se plaindre de son sort: autrefois homme puissant et riche, il n'est plus rien aujourd'hui; c'est la faute de Fortune; qu'on fasse droit à ses plaintes. Raison lui annonce alors que Fortune est là, prête à débattre; que chacun se fasse entendre. Fortune commence: pourquoi Pierre se plaint-il? Ne l'a-t-elle pas sorti de la pauvreté? S'il a tout perdu par sa fausseté, elle n'y est pour rien; c'est de sa faute à lui, Pierre, qui est retourné à sa vraie nature; il était «sire de France», son orgueil l'a perdu. Au tour de Pierre de s'exprimer: Fortune n'est qu'un scorpion venimeux, elle est plus mouvante que la mer; elle a fait monter Pierre en haut de sa roue, avant de le jeter dans la boue; pourquoi ne pas l'avoir arrêté quand il était tout en haut? Il est fou, celui qui fait confiance à Fortune. Fortune rétorque: quand elle l'a pris en faveur, Pierre n'était pas si mauvais; il était bon, loyal et preux, disposé à bien faire, servant le petit comme le grand, zélé envers Dieu qui voulut le récompenser; alors, sur l'ordre de Dieu, Fortune l'éleva sur sa roue; mais, pris par l'orgueil et la vanité, Pierre a trahi son seigneur, dont il savait tout; il a été comme le chiot qui ronge les souliers de son maître; ne savait-il pas qu'il faut se tenir droit sur la roue de Fortune pour ne pas en tomber? Pierre rétorque: c'est dans le besoin qu'on voit l'ami; Fortune n'a pas été son amie; quand elle l'a mis tout en haut, il était entouré d'amis; maintenant il n'a plus que des ennemis autour de lui; que dame Raison lui fasse droit de ce que Fortune lui a fait. Mais Fortune ne se sent pas en faute. C'est parce qu'il a cherché à couvrir de honte la couronne et le roi de France en diffamant la reine qu'il a tout perdu; il aurait dû garder avec loyauté son seigneur, au lieu d'essayer de le faire mourir; et en outre il a fait mourir beaucoup d'hommes. Fortune n'y est donc pour rien: c'est sa tâche de faire monter et de faire descendre, et Pierre se plaint à tort; c'est lui-même qui s'est condamné à mort. Il est temps pour Raison de rendre sa sentence: Fortune s'est bien défendue, Pierre est dans son tort; celui qui trompe son seigneur doit être condamné; Pierre recevra sa peine sans tarder. «Qui mal fait, dit l'Écriture, mal trouvera».

Un peu plus court (136 vers), le deuxième texte a pour titre «De Pierre de la Broche», mais la lamentation qui le parcourt fait qu'il est davantage connu comme la *Complainte de Pierre de La Broce*. Pierre y évoque l'exemple de Job, tout en admettant que celui-ci a souffert au nom de Dieu; lui-même, au contraire, déclare avoir mérité son sort, par sa cupidité et son orgueil. Comme Adam, il a été trompé; dans son cas, le serpent, c'étaient les flatteurs qui l'entouraient, avant de se retourner contre lui. Que chacun fasse bien attention à son comportement, et n'agisse pas comme lui! C'est sa démesure, en effet, qui l'a conduit à sa perte, mais n'est-il pas retourné à sa vraie nature? Son père était un «vilain», devenu chevalier; Pierre lui-même soignait les plaies; il s'est cru arrivé, alors qu'il est désormais le dernier; il avait «la clé de France», même un duc ou un comte se réjouissait s'il daignait le saluer; qui pouvait lui faire un don en était heureux, et chacun le faisait, abbé ou évêque, mais l'oie est morte qui pondait les gros œufs. L'oie, c'est le riche royaume de France; Pierre avait villes, châteaux et seigneuries, il avait dans sa suite des chevaliers; mais ce n'était pas conforme à la justice! Les gens ne savent pas pourquoi Pierre a été condamné, et ce n'est pas Pierre qui le leur dira aujourd'hui; mais l'Ennemi (le diable) l'a pris dans ses filets. Ah, nobles barons, noble roi de France, Pierre sait qu'il est livré à bon droit à la mort; mais qu'ils prennent pitié de ses enfants et de leur mère. Pierre est en colère contre lui-même, tout le monde le méprise. Que les serviteurs du roi veillent donc à bien se comporter, qu'ils ne fassent pas comme lui; le royaume de France est le plus digne de la chrétienté, son roi est protégé par Dieu. Ah, noble reine, Pierre reconnaît qu'il a voulu lui faire du mal en la calomniant, mais elle s'en est vengée grâce à ses parents; ah, enfant Louis, c'est de sa mort que Pierre a accusé la reine. C'est la démesure qui a conduit Pierre. Il y aurait encore bien des choses à dire, mais c'est assez: Pierre a mérité la honte qui le frappe. Chacun sait qu'il était aimé des ducs et des comtes, mais ce sont eux qui l'accableront le plus de honte; que Dieu protège la France et son roi; il apparaît bien que Dieu l'aime, que chacun pense à bien faire, et veille à ne pas se laisser gagner par l'envie.

Pour le troisième texte, le «Dit de Fortune», l'auteur est nommé: un certain «Monnot», dans lequel on a voulu recon-

naître Jean Moniot de Paris, alors que d'autres tenaient pour un Moniot d'Arras – il est difficile de trancher. Curieusement, si le *Dit de Fortune* identifie son auteur, en revanche il ne cite pas expressément Pierre de La Broce. À tout prendre, en effet, il pourrait s'agir d'une méditation générale portant sur l'action changeante de Fortune. Mais on a reconnu depuis longtemps que Pierre de La Broce était cité de façon allusive dans un des quatrains, où revient sans cesse la sonorité «broche»²⁹ – La Broce se disait aussi «La Broche». Ce «dit» se présente comme une déclaration faite à l'intention des grands et des petits, des jeunes et des vieux, des serviteurs et des seigneurs, et qui pourra être utile aux uns et aux autres. C'est de Fortune dont le narrateur veut parler, «à la fois bonne et belle, à la fois laide et dure»; sur sa roue, elle fait monter l'un, descendre l'autre; Fortune peut honorer comme elle peut honnir; quand elle a fait un homme l'égal d'un roi ou d'un comte, il suffit d'un rien pour qu'elle fasse chuter. Le narrateur a ainsi entendu l'histoire d'un homme monté très haut et que Fortune a fait tomber plus haut que d'un clocher; ah, seigneurs et grands seigneurs, veillez à ne pas succomber à l'orgueil, car Fortune peut vous renverser, comme c'est le cas pour cet homme qui piquait («broche») son grand cheval de ses éperons à broche; mieux vaut se garder de Fortune; quand il se crut arrivé, Fortune le fit tomber; que chacun demeure méfiant. Encore un point: qui s'enorgueillit de sa réussite «bien tost porra sa goule savoir que son cul poise» «bientôt sa gueule – son cou – pourra savoir ce que son cul pèse», claire allusion à la pendaison de Pierre. Tout vient de Fortune, elle est bonne aux bons, mauvaise aux malfaisants; prenez garde, usuriers, marchands malhonnêtes qui utilisez de faux poids et une fausse balance!

À l'évidence, malgré leurs longueurs différentes, les trois textes présentent une forte parenté les uns avec les autres. Le sujet est commun: c'est Pierre de La Broce face à Fortune. On retrouve les mêmes thèmes: la roue qui tourne, bien sûr, l'opposition entre un passé révolu, où Pierre était riche et puissant, et sa situation présente où il n'est plus rien. La forte tonalité moralisatrice est frappante: Pierre a mérité sa fin brutale, et il appelle chacun à la prudence. Néanmoins, le portrait qui est fait de lui dans les trois

29. Voir notamment aux vers 41-44; Schneegans, «Trois poèmes», 540.

textes n'est pas départi d'une certaine empathie: il a commis des erreurs, fait des fautes, mais le châtement a été sévère, et, jusqu'à un certain point, Pierre apparaît même comme sa propre victime, davantage que comme un criminel endurci. «J'ai deservie honte, bien est drois que je l'aie / J'estoie en droit sentier, or sui hors de la voie», lui fait dire la *Complainte*.

Deux autres textes reprennent le thème, tout en témoignant d'une connaissance plus lointaine de l'affaire. C'est d'abord un texte connu comme le «Songe d'un clerc», conservé dans un manuscrit de Reims daté de la fin du XIII^e siècle³⁰. Ici, Pierre n'est plus qu'un personnage parmi d'autres, tous tombés au pied de la roue au sommet de laquelle Fortune les avait un temps placés: Job, Crésus, et Philotas, le fils d'un général d'Alexandre, exécuté pour trahison. L'autre exemple est celui d'Adam de La Bassée, un chanoine de Lille, mort avant 1286. Son *Ludus super Anticlaudianum* est rédigé vers 1280, très peu de temps après la mort de Pierre: 5 500 vers qui résument l'*Anticlaudianus*, un long poème philosophique d'Alain de Lille³¹. Plutôt vers la fin, quatre-vingt-douze vers sont consacrés à un dialogue entre Pierre de La Broce, qui exprime ses plaintes, et Fortune, avant que Pierre ne reconnaisse ses propres torts: c'est donc vers le *Jeu de Pierre de La Broce* que lorgne le passage. Y eut-il d'autres textes? C'est probable. Mais, même limité à cinq exemples, le dossier paraît déjà très étoffé: la chute de Pierre de La Broce a frappé les esprits. Par quels moyens la diffusion de ces textes s'est-elle faite? Ils ont pu être copiés, bien sûr, mais ils ont aussi pu donner lieu à des saynètes, jouées ici ou là, même si leur ton un peu compassé peut difficilement susciter l'enthousiasme d'un auditoire; peut-être existait-il des versions plus vivantes³². Il ne

30. W. Wattenbach, «Beschreibung einer Handschrift der Stadtbibliothek zu Reims», *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 18 (1893), 493-504; 496-504; Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 381.

31. Adam de La Bassée, *Ludus super Anticlaudianum*, d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque municipale de Lille, éd. P. Bayart, Tourcoing 1930; Hélyar, *L'Ascension et la chute*, 382-83.

32. M. Bouhaïk-Gironès, «Qu'est-ce qu'un texte de théâtre médiéval? Réflexions autour du jeu de Pierre de La Broce (XIII^e siècle)», dans Catherine Emerson, *Performance, drama and spectacle in the medieval city: essays in honour of Alan Hindley*, ed. M. Longtin, A. P. Tudor, Louvain 2010, 373-90.

fait pas de doute, en tout cas, qu'ils ont eu un certain succès, puisque les chroniqueurs, y compris quand ils étaient théoriquement enfermés dans un monastère, en eurent connaissance – il paraît probable, en effet, qu'ils ont utilisé un matériau qui était venu jusqu'à eux, et qu'ils n'en sont pas eux-mêmes à l'origine³³.

Conclusion

Que les chroniqueurs évoquent l'affaire Pierre de La Broce n'est donc pas très étonnant: les moines de Saint-Denis ont pu être renseignés par leur abbé, Mathieu de Vendôme, très proche du roi et impliqué au premier chef, puisqu'il fut un des envoyés auprès d'Elisabeth de Spalbeek. L'existence des trois «moralités», auxquelles il faut ajouter au moins deux autres textes évoquant de façon plus discrète le personnage du chambellan déchu, laisse deviner la circulation assez large d'un thème, Pierre face à Fortune. De fait, au moins à Paris, et partout où le roi séjournait régulièrement, le chambellan devait être connu, son influence identifiée, tout comme celle de ses parents et amis; il était par ailleurs très lié à un autre des chambellans du roi, Jean Sarrazin, une figure de la bourgeoisie parisienne; enfin, c'est à Paris que son exécution eut lieu, et non pas à Janville, dans la Beauce, où il avait été un temps emprisonné.

Dès lors que ces textes révèlent une bonne connaissance de l'affaire et de son protagoniste, il est tentant de supposer qu'ils proviennent du milieu de l'Hôtel³⁴. Une génération ou deux

33. Les moines auteurs de chroniques utilisent souvent des documents venus de l'extérieur: au XIII^e siècle, le cas le plus frappant est celui de Mathieu Paris, moine au monastère bénédictin de Saint-Albans, au nord de Londres, qui copie de nombreuses lettres qui lui étaient parvenues, sans lui être, la plupart du temps, adressées; à ce propos, R. Vaughan, *Matthew Paris*, Cambridge, 1958 (*Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, New Series*, 6), notamment 78-90. Pour écrire son récit de l'expédition de Tunis, Primat, moine à Saint-Denis, a utilisé un recueil de lettres envoyées par des membres de l'entourage de Saint Louis et dont il eut connaissance (X. Hélary, «L'épistolaire politique au XIII^e siècle: autour d'un recueil de lettres relatives à la croisade de Tunis (1270)», dans B. Dumézil et L. Vissière (dir.), *Épistolaire politique I, Gouverner par les lettres*, Paris, 2014, 199-213).

34. «Mon pere fu vilains et si fu chevaliers ... / Et de garir les plaies fu [m]es premiers mestiers», écrit ainsi la *Complainte* (Schneegans, «Trois

plus tard, à la fin du règne de Philippe le Bel, on observe d'ailleurs la même chose avec le *Roman de Fauvel* et la chronique de Geffroy de Paris. Surtout dans le *Roman de Fauvel*, les critiques à l'égard de Philippe le Bel et d'Enguerran de Marigny, présenté comme son tout-puissant conseiller, sont sévères³⁵. Dans le cas de l'affaire Pierre de La Broce, ce sont les chroniqueurs qui sont les plus durs à l'égard du roi, notamment l'anonyme continuateur du ménestrel d'Alphonse de Poitiers.

Les «moralités» sont, sur ce point, nettement en retrait: le roi n'est pas mis en cause, les barons sont à peine moqués pour la joie qu'ils avaient à combler Pierre de cadeaux, et la *Complainte* exprime même une loyauté émue envers le royaume de France, «le plus digne de la chrétienté», et envers son roi³⁶. De manière générale, si dans ce qu'on peut appeler l'opinion publique, la chute de Pierre a fait parler, ces bruits, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous, n'ont pas revêtu de dimension réellement critique à l'égard du roi. La faute est avant tout celle de Pierre, éventuellement celle de Fortune. Dans les moralités, les autres protagonistes ont disparu, tout particulièrement Pierre de Benais et Elisabeth de Spalbeek – ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les auteurs des «moralités» n'ont pas eu accès à la déposition de Simon de Brion, alors que, comme on l'a dit, Guillaume de Nangis a pu, d'une façon ou d'une autre, recevoir les confidences de son abbé. Telle qu'elle transparait à travers des textes qui, précisément, sont appelés «moralités», l'affaire Pierre de La Broce est donc fondamentalement vue sous l'angle moral, sans que soit évoquée la dimension politique, sinon de façon allusive – la reine a été difformée par le chambellan.

poèmes», 536; et Langfors, «En marge de trois poèmes», 374-75); de fait, le père de Pierre de La Broce fut adoubé sur le tard, et la première fonction de ce dernier fut bien de «guérir les plaies».

35. Voir le volume réuni par M. Bent, A. Wathey (eds.), *Fauvel Studies. Allegory, Chronicle, Music and Image in Paris*, Bibliothèque nationale de France, MS français 146, Oxford 1998, 35-52; E. A. R. Brown, «Représentations de la royauté dans les *Livres de Fauvel*», dans *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, éd. J. Blanchard, Paris 1995, 215-35; É. Lalou, «Le *Roman de Fauvel* à la chancellerie royale», *Bibliothèque de l'École des chartes*, 152 (1994), 503-9. A. Strubel (éd.), *Le Roman de Fauvel*, Paris, 2012.

36. Schneegans, «Trois poèmes», 539.

Ce point appelle une autre remarque. Par les lettres échangées entre la cour de France et le Saint-Siège, par l'acharnement que paraît montrer le couple royal envers Pierre de Benais, on sait que Marie de Brabant a bel et bien été mise en cause; elle s'est clairement sentie en danger. Cet aspect de l'affaire, à la fois scandaleux et gênant, apparaît bien chez Primat et chez Nangis, même si c'est de façon atténuée, mais les «moralités» n'en disent rien. La situation de la reine fut-elle cachée au public? Considéra-t-on qu'il fallait taire et dissimuler un épisode jugé déshonorant pour la reine et ses enfants, nés et à naître? De façon significative, un moine de Saint-Denis, écrivant une courte chronique vers 1280, conclut par ces mots les quelques phrases qu'il consacre à la chute de Pierre de La Broce: «De la cause pour quoi il fu pris me puis-ge bien taire par reson, quer onques rien n'en soi, ne rien ne quier savoir, n'a moi n'appartient». Ce moine prudent, comme les autres chroniqueurs et les auteurs des moralités, savait qu'il valait mieux ne pas chercher trop loin.

Quelques années plus tard, et sous d'autres cieux, il en va différemment, et la chute du chambellan apparaît bien comme le fruit d'une lutte à mort avec la reine. Dans son *Purgatoire* (VI, 19-24), Dante écrit ainsi: «Je vis le comte Orso, et l'âme séparée / du corps par haine et par envie, / comme il disait, non par faute commise: / c'était Pierre de La Broce (*Pier da la Broccia*); et qu'elle y remédie, / tant qu'elle est sur terre, la dame de Brabant, / sinon elle ira dans un pire troupeau»³⁷. Pierre est ici la victime; Marie de Brabant, au contraire, est clairement mise en cause, dans un retournement étonnant qu'on peine à expliquer: sur quels éléments Dante se fonde-t-il³⁸? À peu près à la même

37. Dante, *La Divine Comédie, Le Purgatoire*, éd. et trad. J. Risset, Paris 1990, 58-59; voici les vers de Dante: *Vidi conte Orso e l'anima divisa / dal corpo suo per astio e per invidia, / com' e' dicea, non per colpa commisa; / Pier da la Broccia dico; e qui proveggia, / mentr' è di qua, la donna di Brabante, / sì che però non sia di peggior greggia*; le comte Orso degli Alberti († 1286) est un noble italien assassiné par son cousin.

38. L'*Enciclopedia dantesca*, publiée en 1970, comporte une notice sur «Brosse, Pierre de la» qui formule quelques hypothèses sur la façon dont Dante a pu prendre connaissance de l'affaire: https://www.treccani.it/enciclopedia/pierre-de-la-brosse_%28Enciclopedia-Dantesca%29/; je remercie vivement Mathieu Caesar de m'avoir signalé cette notice.

époque, dans l'entourage du duc de Brabant Jean III, petit-neveu de Marie de Brabant, le chroniqueur Lodewijk van Velthem met lui aussi l'accent sur l'antagonisme entre la reine et le chambellan, au bénéfice, cette fois, de la première, menacée d'être exécutée à la suite des accusations du second³⁹. Dans le royaume de France, en revanche, toujours vers 1320, le *Roman de Renart le Contrefait* place Pierre en tête des hommes renversés par un revers de fortune⁴⁰. Et le dominicain Bernard Gui, quand il commente la chute d'Enguerran de Marigny, établit aussitôt la comparaison avec Pierre de La Broce, qui, «38 ans auparavant, sous un autre roi Philippe, l'aïeul de ce seigneur Louis [Louis X], après avoir été placé au-dessus de tous, après avoir connu la même gloire, endura la même ignominie»⁴¹.

Plusieurs décennies après les faits, mais alors que Marie de Brabant est toujours en vie – elle ne meurt qu'en 1322 – l'affaire Pierre de La Broce est donc interprétée de deux façons. Dans le royaume, elle est réduite au châtement d'un favori ambitieux s'élevant au-dessus de sa condition – le premier d'une série appelée à s'allonger. Ailleurs, se conserve pour un temps la mémoire d'un conflit de nature à la fois intime et politique opposant deux figures de premier plan de l'entourage royal.

Sur le temps long, c'est très nettement la première interprétation qui s'est imposée. À la manière d'un Bernard Gui, le grand érudit Pierre Dupuy (1582-1651), célèbre pour ses études sur les Templiers et sur le «différend» entre Philippe le Bel et Boniface VIII, est un des premiers historiens à mettre en série les «favoris», dans une *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes*, publiée de façon posthume à Leyde, en 1659: «Pierre Brosse» y

39. Par l'intermédiaire de Marie Bouhaïk-Gironès, je suis entré en contact avec Jelle Koopmans, professeur à l'université d'Amsterdam, qui a accepté de traduire le passage pertinent de Lodewijk van Velthem; je les remercie chaleureusement tous les deux; Lodewijk van Velthem, *Voortzetting van den Spiegel historiael of rijm-spiegel* (1248-1316), ed. H. van der Linden et W. de Vreese, Bruxelles 1906, t. I.

40. G. Raynaud, H. Lemaître, *Le roman de Renart le Contrefait*, Paris 1914, t. I, 290, § 147.

41. *E Floribus chronicorum auctore Bernardo Guidonis*, dans J.-D. Guigniaut, N. de Wailly, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, Paris 1855, 724-25.

figure entre Hugues de Beauvais, assassiné en 1008, et Enguerran de Marigny⁴².

ABSTRACT

Xavier Hélary, *The Fall of Pierre de La Broce (1278) as Seen by Contemporaries*

In 1278, Pierre de La Broce, chamberlain to King Philip III of France, was arrested, held in prison for six months and then executed in Paris. His brutal downfall made him the first in a long line of so-called favorites whose hubris led to their death. Documented by the deposition of legate Simon de Brion, the affair caught the attention of contemporaries. Connected to the Court, the chroniclers of Saint-Denis mention the affair, which is also highlighted in a number of 'moralités', which were probably largely diffused. In all these texts, which are clearly interlinked, recurs the image of the 'Wheel of Fortune' carrying Pierre de La Broce to the top before bringing him back down.

Xavier Hélary
Sorbonne-Université et
École pratique des Hautes études
xavier.helary@sorbonne-universite.fr

42. Sur Hugues de Beauvais, comte du palais, D. Barthélemy, *Nouvelle histoire des Capétiens*, Paris 2012, 69.

